

*Republique*



*Togolaise*

**Travail - Liberté - Patrie**

**COMMUNIQUÉ DU MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS  
PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

Suite à la signature du Protocole d'accord relatif au secteur de l'éducation nationale par le Gouvernement et les organisations des syndicats de l'enseignement, les activités pédagogiques et scolaires seront réaménagées dans tous les établissements publics et privés du Togo.

En conséquence,

- 1) La fin de l'année scolaire, initialement prévue pour le 06 Juillet 2018, est reportée au vendredi 24 août 2018 au soir ;
- 2) La rentrée scolaire 2018-2019 est fixée au lundi 15 octobre 2018 au matin.

Le calendrier de tous les examens scolaires est remanié comme spécifié dans la décision interministérielle annexée au présent communiqué.

Fait à Lomé, le 24 avril 2018

Le Ministre des Enseignements  
Primaire, secondaire et de la  
Formation professionnelle



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Komi Paalamwé Tchakpele', written over the official seal.

**Prof. Komi Paalamwé TCHAKPELE**

**DECISION INTERMINISTERIELLE N° 028 /MEPSFP/ MESR / MDETFP**

modifiant l'article 1<sup>er</sup> de la Décision interministérielle n°179/MEPSFP/ MESR/MDETFP du 18 octobre 2017  
fixant les dates des examens et concours de l'année scolaire 2017 - 2018

**LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

**ET LE MINISTRE DELEGUE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

- Vu la constitution de 1992;
- Vu l'ordonnance n° 16 du 06 mai 1975 portant réforme de l'Enseignement au Togo;
- Vu le décret n°67-22 du 26 janvier 1967 définissant les compétences ministérielles en matière de recrutement, d'administration et de gestion des diverses catégories de personnels;
- Vu le décret n° 2000-007/PR /METFP du 20 mars 2000 modifiant et complétant le décret n°94-063/PR du 21 septembre 1994 portant réorganisation du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle;
- Vu le décret n° 2001-013/PR du 21 février 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Office du Brevet de Technicien Supérieur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle;
- Vu le décret n° 2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres;
- Vu le décret n° 2012-006/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels;
- Vu le décret n° 2015-038/PR du 05 juin 2015 portant nomination du Premier Ministre;
- Vu le décret n° 2013-041/PR du 28 juin 2015 portant composition du gouvernement, ensemble les textes qui l'ont modifié;
- Sur proposition du Directeur des Examens, Concours et Certifications (Enseignement Général), du Directeur des Examens, Concours et Certifications (Enseignement Technique), du Directeur de l'Office du Brevet de Technicien Supérieur, du Directeur de l'Office du Baccalauréat et du Directeur de l'Education Physique;

**DECIDENT :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'article 1<sup>er</sup> de la décision interministérielle n°179/MEPSP/MESR /MDETFP / du 18 octobre 2017 fixant les dates des examens et concours de l'année scolaire 2017 - 2018 est modifié comme suit :

**Article 1<sup>er</sup> nouveau :** Les examens et concours de l'année scolaire 2017 - 2018 auront lieu aux dates ci-après :

EXAMENS	ANCIENNES DATES	NOUVELLES DATES
<b>ENSEIGNEMENT GENERAL</b>		
BAC I	EPS du 05 au 15 mars 2018	Sans changement
	MATIERES PRINCIPALES 22, 23, 24, 25, et 26 mai 2018	MATIERES PRINCIPALES 31 juillet au 03 août 2018
BAC I (REMPLACEMENT)	21, 22 et 23 août 2018	11, 12, 13 septembre 2018

*2*

**ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

BEP C	<b>EPS</b>		du 23 avril au 04 mai 2018	Sans changement
	<b>MATIERES PRINCIPALES</b>		05, 06, 07 et 08 juin 2018	
<b>BEP C (REMPLACEMENT)</b>			21, 22 et 23 août 2018	11, 12, 13 Septembre 2018
<b>CEPD</b>			18, 19 et 20 juin 2018	17, 18 et 19 juillet 2018
<b>BEP COMMERCIAUX</b>				
			du 29 mai au 13 juin 2018	Sans changement
<b>BAC 1 EPREUVES TECHNIQUES ET PRATIQUES</b>			du 08 au 19 mai 2018	du 16 au 27 juillet 2018
<b>BAC 1 EPREUVES ECRITES</b>		<b>EPS</b>	du 09 au 22 mars 2017	Sans changement
		<b>MATIERES PRINCIPALES</b>	du 22 au 26 mai 2018	<b>MATIERES PRINCIPALES</b> du 30 juillet au 03 août 2018
<b>BAC 1 (REMPLACEMENT)</b>			du 07 au 10 août 2018	du 11 au 14 septembre 2018

2

CAP ARTISTIQUE ARTISANAL		
CAP INDUSTRIELS	du 05 au 16 juin 2018	du 13 au 24 août 2018
CAP AGRO-PASTORAL ET ARTS MENAGERS		
CAP BOUCHERIE CHARCUTTERIE	du 05 au 16 juin 2018	Sans changement
CAP COUTURE COIFFURE ET ESTHETIQUE		
CAP HOTELIER	du 03 au 14 juillet 2018	Sans changement
CAP EMPLOYE DE BANQUE	29 mai au 13 juin 2018	
BP BANQUE	du 19 au 29 juin 2018	Sans changement
BP HOTELIER	du 24 juillet au 04 août 2018	Sans changement
CQP CERTIFICATION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE	du 07 au 10 août 2018	du 11 au 14 septembre 2018
BT A (Brevet de Technicien Agricole)	du 06 au 17 août 2018	Sans changement
BT INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	du 07 au 25 août au 2018	du 21 août au 08 septembre 2018
CERTIFICAT DE FIN D'APPRENTISSAGE	10 au 15 septembre 2018	Sans changement

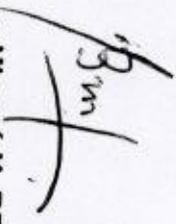
2

OFFICE DU BACCALAUREAT		
BAC II Epreuves pratiques	du 29 mai au 08 juin 2018	du 03 au 13 juillet 2018
BAC II Ecrit (Enseignement général et technique)	18 au 23 juin 2018	du 06 au 11 août 2018
OFFICE DU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR		
BTS	Epreuves orale et pratique : du 25 juin au 04 juillet 2018 Epreuves écrites : du 09 au 14 juillet 2018	Sans changement
DTSA	Epreuves orale et pratique : du 21 au 25 mai 2018 Epreuves écrites : du 20 au 25 août 2018	Sans changement

**Article 2 :** La présente décision qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Lomé, le **24 AVR 2018** ,

Le Ministre des Enseignements Primaire,  
Secondaire et de la Formation Professionnelle  
  
**Koml Paalamwé TCHAKPELE**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche  
  
**Prof. Octave Nicoué K. BROOHIM**

Le Ministre Délégué chargé de l'Enseignement  
Technique et de la Formation Professionnelle  
  
**Georges Kwawu AIDAM**